



CERTIFICAT

FCA – FEED CHAIN ALLIANCE

✓ Décerné à :

DIFAGRI sas

Rue des Valois, 499

Parc d'activités des Marches de Bretagne

FR – 85600 ST HILAIRE DE LOULAY

(TVA : FR22 788 358 547 – SIRET : 788 358 547 179 [SIREN] 00032)

✓ Site certifié : FR-85600 ST HILAIRE DE LOULAY

✓ Pour les activités suivantes :

	CODE FCA	CHAPITRE FCA (1)
Dispositions générales	/	BC-01 (v0.7-211016)
Production et mise sur le marché d'aliments composés produits dans l'entreprise.	MP	BC-02 (v0.4-310317)
Production et mise sur le marché de prémélanges produits dans l'entreprise.	VP	BC-02 (v0.4-310317)
Mise sur le marché de matières premières pour aliments des animaux, d'aliments composés, d'additifs et de prémélanges produits par un tiers.	GH-MH-TH-VH	BC-03 (v0.1-211016)

(1) La version des chapitres du règlement FCA indiqués ci-dessus correspondent à la version en vigueur à la date de réalisation de l'audit initial, d'extension ou de renouvellement. La version des chapitres et annexes audités pendant le cycle de certification sont consultables sur www.ovocom.be ou communiqués sur simple demande adressée à PROMAG.

Ce certificat constitue la preuve que les exigences normatives du règlement Feed Chain Alliance pour les activités du secteur de l'alimentation animale reprises ci-dessus sont respectées et est octroyé sous réserve du respect des conditions reprises dans le règlement général de certification de PROMAG. La validité du certificat peut être vérifiée sur www.ovocom.be ou communiquée sur simple demande adressée à PROMAG.

N° du certificat : 04 – 575.02 (édition 04)

Dates des audits : 27/06/2017 et 28/06/2017

Date de délivrance : 10/08/2017

Date d'entrée en vigueur : 10/08/2017

Ce certificat est valable jusqu'au (et y compris) 26/06/2018.

Pour PROMAG,
Noël MAES
Responsable Certification



ORGANISME D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION

Novalis Science Park
Rue de la Science 8
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE

Tél. : +32 (0)84 84 03 20
Fax. : +32 (0)84 84 03 24
info@promag.be



099-QMS
099-PROD

www.promag.be